

Avis concernant le Compartiment JPMorgan ETFS (Ireland) ICAV – EUR Ultra-Short Income UCITS ETF

Modification de la politique de distribution

Le Conseil d'administration de JPMorgan Funds ETFS (Ireland) ICAV a décidé de modifier la politique de distribution de la Classe d'Actions JPM EUR Ultra-Short Income UCITS ETF – EUR (dist), la faisant passer d'un régime de distribution de dividende à un régime de capitalisation.

Cette modification entrera en vigueur le 23 octobre 2018. A la suite de ce changement, les Administrateurs ont décidé de capitaliser tous les revenus d'investissement nets ainsi que les plus-values nettes réalisées attribuables à cette Classe d'Actions et n'ont dès lors pas l'intention de déclarer de dividende au titre de ces Actions.

A la date d'entrée en vigueur, la Classe d'Actions sera renommée JPM EUR Ultra Short Income UCITS ETF – EUR (acc).

En cas de doute quant aux mesures à prendre, nous vous recommandons de consulter votre courtier, conseiller juridique, comptable ou tout autre conseiller professionnel. Quelle que soit votre décision, une discussion avec votre conseiller fiscal ou financier peut s'avérer judicieuse afin de connaître ses conséquences fiscales.

Pour obtenir de plus amples informations concernant ce changement, vous pouvez également contacter notre siège social ou votre représentant JPMorgan habituel.

JPMorgan ETFS (Ireland) ICAV | Date d'entrée en vigueur 23/10/2018

Le présent document a été rédigé à des fins d'information uniquement. Par conséquent, les opinions qu'il contient ne sauraient constituer une recommandation à l'achat ou à la vente d'investissements ou d'intérêts y afférents. Toute décision fondée sur les informations contenues dans ce document est prise à l'entière discrétion du lecteur.

Pour toute question veuillez contacter le Siège social de la ICAV, l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique ou votre conseiller habituel. La SICAV a désigné JPMorgan Chase Bank N.A., succursale de Bruxelles, 1 Boulevard du roi Albert II, 1210 Bruxelles en qualité d'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.

La dernière version du prospectus, traduit en français, et du document d'information clé pour l'investisseur, ainsi que le dernier rapport annuel et/ou semi-annuel de la ICAV mentionnée dans cette lettre, traduits en français et néerlandais, sont disponibles gratuitement auprès de notre intermédiaire chargé du service financier en Belgique : JPMorgan Chase Bank N.A., succursale de Bruxelles, 1 Boulevard du roi Albert II, 1210 Bruxelles ainsi que sur notre site www.jpmorganassetmanagement.be.

Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site de la Beama www.beama.be et sur notre site www.jpmorganassetmanagement.be ainsi qu'àuprès de notre intermédiaire chargé du service financier en Belgique : JPMorgan Chase Bank N.A., succursale de Bruxelles, 1 Boulevard du roi Albert II, 1210 Bruxelles. La valeur nette d'inventaire de certaines classes d'actions est publiée dans les journaux L' Echo et De Tijd.